Nom de la zone : Duplessis **Date : 7 juin. 23**

Catégorie de problématique : 11. Mauvaise qualité de l'eau

- **Autre catégorie #1 (facultatif) :** Au besoin, choisissez un élément
- **Autre catégorie #2 (facultatif) :** Au besoin, choisissez un élément

Autre(s) nom(s) pour cette catégorie dans le PDE (facultatif) : Approvisionnement en eau potable et Dépotoirs clandestins

Catégorie présente : ☐

Catégorie potentiellement présente : ☐

1) Les problématiques de cette catégorie se définissent dans la zone par les éléments suivants :

DESCRIPTION FACTUELLE :

La problématique de mauvaise qualité de l'eau sur le territoire de Duplessis regroupe la pollution des sources d'eau potable, les risques associés aux déversements, la gestion des eaux usées, les dépotoirs clandestins, le manque de connaissances sur la qualité de l'eau et la sensibilisation de la population[1].

Les MRC de Minganie et du Golfe-du-Saint-Laurent obtiennent respectivement 98% et 74% de leur eau potable via des puits individuels (dont l'eau n'est pas forcément analysée) répartis sur leur territoire. La MRC de Sept-Rivières s'approvisionne à 94% en eau de surface [2, p.37]. Les activités récréotouristiques peuvent être une menace pour la qualité de l'eau, notamment pour les plans d'eau et cours d'eau qui abritent une source d'eau potable. C'est le cas du lac des Rapides, qui abrite le site d'approvisionnement en eau potable de la Ville de Sept-Îles et qui est le siège de nombreuses activités récréotouristiques, pour la plupart non réglementées, (résidences secondaires, plages, bateaux à moteur, VHR, hydravion) et commerciales (hydravions) durant la saison estivale[1, p.14].

Les dépotoirs clandestins, soit des amoncellements de matières résiduelles entreposés dans des lieux non affectés à cet usage, sont des sources de pollution aquatique. Ils sont composés de tout ce qui peut généralement se retrouver dans les lieux d'enfouissement. Ces matières, telles que les hydrocarbures et les huiles de vidanges, peuvent contaminer le sol et l'eau souterraine et de surface. Plus de 400 dépotoirs clandestins sont répertoriés sur le territoire, principalement autour des zones habitées.

À cela s'ajoute la problématique des déversements de matières dangereuses, illustrée par exemple par le déraillement d'un train d'hydrocarbures dans la rivière Moisie en 2014.

Enfin, dû à l'isolement pour certaines, ou au manque de moyens techniques pour d'autres, les eaux usées produites par les municipalités ou les résidences isolées situées sur la ZGIEBV Duplessis sont également des facteurs à même de dégrader la qualité de l'eau.

1) Les problématiques de cette catégorie se définissent dans la zone par les éléments suivants : (Suite)

CONSÉQUENCES PRINCIPALES :

Les lixiviats des dépotoirs clandestins peuvent contaminer les eaux de surface et souterraines, et provoquer des problèmes de santé chez l'humain, notamment par l'ingestion de ces eaux contaminées. Le manque de sensibilisation de la population peut conduire à l'amplification de la présence de dépotoirs clandestins sur le territoire et des comportements non-sécuritaires sur ou à proximité des sources d'eau potable. Des conséquences économiques sont aussi présentes car les campagnes de nettoyage de dépotoirs clandestins sont très onéreuses [1, p.37].

Un risque de pollution industrielle (métaux lourds, BPC, HAP, etc.) est présent sur le territoire [2, p.12]. L'exploitation de substances minérales et la foresterie sont très présentes sur le territoire. De plus, un chemin de fer reliant Sept-Îles à Labrador City longe les rivières Moisie et Nipissis, exposant ainsi le bassin versant à un risque de déversement, comme cela a déjà eu lieu par le passé. Bien que moins répandue, l'agriculture est aussi présente mais ses impacts sont identifiables à plus petite échelle.

Plusieurs villages, particulièrement en Minganie et en Basse-Côte-Nord, ne sont pas desservis par un réseau d'égouts sanitaires. Les rejets d'eau usées dans l'environnement ont pour conséquence une pollution causée par une surabondance de matière organique d'origine humaine, animale ou végétale dans l'eau[2, p.12]. Cette pollution peut potentiellement devenir microbienne et virale lorsque les rejets contiennent des déjections humaines ou animales [2, p.12]. La parution d'avis d'ébullition en lien avec la présence de coliformes fécaux dans l'eau potable indique une efficacité insuffisante ou une non-conformité des installations sanitaires individuelles [2, p.39].

Les eaux usées peuvent également contenir un éventail de déchets domestiques tel que des médicaments, des produits domestiques et autres petits déchets qui sont jetés dans la toilette ou les égouts par les citoyens qui sont mal informés sur l'impact de leurs gestes.

LOCALISATION GÉNÉRALE :

Ces problématiques se concentrent sur la bande côtière de la ZGIEBV Duplessis et aux alentours de Fermont. Cependant, la Basse Côte-Nord représente une zone à risques plus importants malgré une plus faible densité de population.

2) Les problématiques de cette catégorie sont causées par les éléments suivants dans la zone:

La présence de dépotoirs clandestins est liée au manque de compréhension des enjeux environnementaux ainsi qu'à une gestion parfois inefficace ou inadaptée des matières résiduelles dans certaines municipalités [1, p.36].

Les risques de déversement de matière dangereuses et le rejet des eaux usées dans l'environnement sont liés aux infrastructures souvent trop proches de milieux aquatiques et à un manque de moyens techniques, de volonté ou de connaissance de la part des acteurs du territoire en général.

Le manque de données sur les eaux de surfaces et souterraines, ainsi que sur les sources de contamination présentes sur le territoire couvert par l'OBVD, est principalement causé par un manque de ressources et la difficulté d'accéder à une vaste portion du territoire couvert.

Une certaine négligence de la part des citoyens et des usagers récréatifs potentiellement due à un manque de sensibilisation est aussi présente sur le territoire [1, p.16].

[1] Diagnostic du Plan Directeur de l'Eau du territoire Duplessis.
[2] Portrait du Plan Directeur de l'Eau du territoire Duplessis.